

Certificat Covid

Notice



Terme utilisé en Suisse : Certificat Covid.

Les critères pour l'obtention du Certificat Covid :

- Être guéries depuis moins de 6 mois.
 - Valable 6 mois* (à noter que la validité du certificat commence le 11^e jour suivant le résultat de test positif et dure 180 jours à partir du résultat du test).

- Être testées négatives
 - Tests PCR par un organisme agréé.
 - Valable 72 heures après l'heure du prélèvement de l'échantillon.
 - Résultat en
 - Payant (entre 135.- et 155.- chf).
 - Tests antigéniques (RDT) par un organisme agréé.
 - Valable 48 heures après l'heure du prélèvement de l'échantillon.
 - Résultat en 15 minutes.
 - Gratuit.

- Être vaccinées doubles doses depuis moins d'un an.
 - Valable 12 mois* (365 jours à compter de l'administration de la dernière dose de vaccin - décision de l'OFSP du 22 juin 2021).

Où se faire tester à Genève :

M3 - Rive droite – Pâquis

Test (nocturne)

Rue de Fribourg 9

Du jeudi au samedi : 22h30 – 3h30

M3 - Rive gauche - Eaux-vives

Route de Chêne, 18-20 – Devant la gare des Eaux-Vives

Du lundi au mercredi : 7h – 19h

Jeudi et vendredi : 7h – 1h

Samedi : 9h – 1h

Dans la plupart des pharmacies sur rdv.

Lien sur la carte interactive des centres de dépistage Covid19

<https://app2.ge.ch/tergeoportal/apps/webappviewer/index.html?id=f186a3b52e764a6e956debd95545fa9a>

Base légale pour le contrôle du Certificat Covid

Selon l'Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière (Ordonnance COVID-19 situation particulière) du 23 juin 2021.

Annexe 3

Prescriptions pour les grandes manifestations ainsi que les foires spécialisées et tout public

1 Prescriptions générales pour les grandes manifestations

1.1 L'organisateur contrôle l'accès à la manifestation en vertu de l'art. 6b, al. 1, au moyen d'un certificat COVID-19 au sens de l'art. 6a de la loi COVID-19 du 25 septembre 2020115.

1.3 L'organisateur procède à un contrôle d'identité à l'entrée au moyen d'une pièce d'identité officielle ou de tout autre document officiel approprié.